

La levée du corps n'a pas lieu sans difficulté, les femmes en délire, à la suite de cette hystérique lamentation, s'y opposent, il faut les écarter et le leur arracher, elles battent dans leurs mains, le suivent en hurlant jusqu'à la porte de la rue, on les repousse dans la cour. Le cercueil est porté à bras à l'église et au cimetière, les fils d'abord s'en emparent en pleurant, puis les parents et les amis se relayent pendant ce triste trajet, aucune femme ne peut suivre le convoi.

Un char à boeufs nous suit au départ, semblant porter un autre cercueil : c'est le long coffre voilé de noir contenant les effets de la veuve, ce qu'on lui avait donné le jour de ses noces ; elle n'a pas eu d'enfants, elle est jeune, c'était la seconde femme du défunt, elle se remariera et doit, suivant l'usage, rentrer dans sa famille.

Le lendemain matin, de bonne heure, tous ceux qui étaient présents à la cérémonie funèbre doivent retourner à la maison mortuaire où les parents les attendent ; rien n'est offert, on ne fait que passer et leur serrer la main en leur disant : « Que Dieu ait son âme, vivez longtemps. »

Un veuf, quelque avancé en âge qu'il puisse être, se remarier presque toujours. La cérémonie ne peut avoir lieu avant l'expiration de l'année de deuil ; le mariage se fait sans fête, une femme seulement va chercher l'épouse qui, le lendemain même de son mariage, prend le deuil de celle qui l'a précédée et le garde autant de temps que le porte son mari.

A peu près semblables, sont les cérémonies qui suivent la mort chez les Albanais musulmans et les Albanais de religion grecque. Chez ces derniers, les funérailles sont suivies d'un repas et pendant un mois, si le mort est de maison riche, on doit recevoir à table tous ceux qui viennent